

Avis de constitution

SOCIETE AFRIQUE DENREES ALIMENTAIRES » en abrégé « ADA »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA BONOUMIN NON
LOIN DU ROND POINT ADO, Lot 51, Ilot 02

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24 Jan 2024, et enregistrés au CEPICI le 15 Avr 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRIQUE DENREES

ALIMENTAIRES » en abrégé « ADA »

Objet : • AGRICULTURE
• CULTURE ET LIVRAISON DE DENREES
ALIMENTAIRES
• ELEVAGE
• IMPORT – EXPORT
• COMMERCE GENERAL
• DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA BONOUMIN NON
LOIN DU ROND POINT ADO, Lot 51, Ilot 02

Dirigeant(s) M SAHI DROGON MAXIME (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-04154 du 13/05/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°25245/GTCA/RC/2024 du 13/05/2024

